



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Le financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le Calvados

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, l'État subventionne les collectivités lauréates pour le recrutement de chefs de projet dédiés, à hauteur de 75 % du coût global annuel du poste, sur le temps du programme, soit jusqu'à 2026.

Trois partenaires financeurs peuvent intervenir : l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

**Les subventions au titre du fonds de concours (ANCT + Banque des territoires) sont calculées au titre de l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre.**

Concernant la part de financement au titre du fonds de concours (ANCT + Banque des territoires) :

- un premier versement sous forme d'acompte de 75% du montant prévisionnel de la subvention annuelle est versé au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.
- le solde est versé au cours du 4<sup>e</sup> trimestre sur demande de la collectivité.

Le versement fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

**1- S'il s'agit de votre première demande de financement du chef de projet PVD, le formulaire à remplir est celui-ci :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-financement-chef-projet-petites-villes-demain>

**2- S'il s'agit du renouvellement de votre demande de financement du chef de projet PVD, le formulaire à remplir est celui-ci :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renouvellement-du-financement-du-poste-de-chef-de->

A compter de l'année 2022, le versement du solde de la subvention en fin d'année est conditionné par la production de deux justificatifs par la collectivité :

- un état récapitulatif détaillé des dépenses afférentes à l'emploi du chef de projet (coût global du salaire chargé hors toutes autres dépenses telles que consommables, frais de déplacement ou de formation, etc.), certifié exact par la collectivité bénéficiaire, dont le paiement devra être attesté par le comptable public ;

- un bilan des tâches accomplies par le chef de projet pendant l'année selon le modèle qui vous paraît adapté.

Ces documents seront à fournir via la messagerie de votre dossier démarches-simplifiées.fr à compter du mois de septembre et **au plus tard le 15 octobre**.

Le financement par l'ANAH intervient uniquement lorsque la collectivité s'engage dans une démarche d'amélioration de l'habitat (étude pré-opérationnelle ANAH ou OPAH complexe).

- Pour toute question relative au financement octroyé par l'ANAH, nous vous invitons à vous rapprocher de la délégation locale ANAH :

Fabien VAUCLAIR, 02 31 43 16 03 ou Benoît BERNARD, 02 31 43 16 23  
[ddtm-anah@calvados.gouv.fr](mailto:ddtm-anah@calvados.gouv.fr)

- Pour toute question relative au fonds de concours (ANCT et Banque des territoires), nous vous invitons à vous rapprocher de la préfecture du Calvados, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial :

Virginie FOSSEY, 02 31 30 64 12,  
[pref-projets-collec@calvados.gouv.fr](mailto:pref-projets-collec@calvados.gouv.fr) ou [virginie.fossey@calvados.gouv.fr](mailto:virginie.fossey@calvados.gouv.fr)

**En synthèse, les documents attendus :**

Pièces à fournir ▼	Sans financement ANAH			Avec financement ANAH		
	1ère demande	Renouvellement	Demande de solde	1ère demande	Renouvellement	Demande de solde
Lettre de demande de subvention	X	X		X	X	
Décision habilitant le demandeur à solliciter la subvention (délibération)	X	(uniquement si changement)		X	(uniquement si changement)	
Plan de financement prévisionnel signé faisant apparaître les montants HT et TTC	X	X		X	X	
Relevé d'identité bancaire	X	(uniquement si changement)		X	(uniquement si changement)	
Copie du contrat de travail	X	(uniquement si changement)		X	(uniquement si changement)	
Fiche de poste précisant le positionnement du chef de projet dans l'organigramme	X	(uniquement si changement)		X	(uniquement si changement)	
CV du chef de projet	X	(uniquement si changement)		X	(uniquement si changement)	
Etat récapitulatif détaillé des dépenses certifié exact			X			X
Note de bilan des tâches accomplies			X			X